

CONSEIL MUNICIPAL

du 29 JUIN 2020

COMPTE DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte et vote le compte administratif et le compte de gestion 2019, présentés par Monsieur Hubert BEAURUELLE, 1^{er} Adjoint :

- Section de Fonctionnement : + 210.706,81€
- Section d'Investissement : - 29.347,78€

EXCEDENT TOTAL 2018 : 181.359,03€

BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal à l'unanimité après en avoir délibéré, accepte et vote le budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section de Fonctionnement : 301.020,03€
- Section d'Investissement : 133.347,78€

SUBVENTIONS COTISATIONS 2020

Le Conseil Municipal à l'unanimité après en avoir délibéré, accepte et vote les subventions et cotisations 2020 :

- A.D.M.R. : 100€
- A.P.E. de Subles : 150€
- Croix Rouge Française : 100€
- Ligue contre le Cancer : 100€
- Restaurants du Cœur : 100€
- Retraités Monceaux-Arganchy : 270€ (18 inscrits x 15€)
- Secours Catholique : 50€
- Secours Populaire Français : 50€
- Maires Canton de Bayeux : 100€
- Le Dit de l'Eau : 500€
- Divers : 480€

AFFECTATION RESULTATS 2019

Le Conseil Municipal ayant approuvé le compte administratif 2019, affecte les résultats suivants au budget 2020 :

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| • Compte 110 – Report antérieur 2018 | 180.171,65 |
| • Compte 12 : Résultat exercice 2019 | 36.749,16 |
| • Compte 110 : Report à nouveau | 210.706,81 |

- Compte 1068 : Affectation au compte investissement : 29.347,78
- Compte 110 : Report à nouveau 181.359,03